

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE ROUE

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Perte en charge : pec@mupras.com
- 0 Admission et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-826262

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10126 Société : RAM
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : DADOUN HANAA
 Date de naissance : 27-01-72
 Adresse : 7, rue Stéphane Mallarmé. CASA
 Tél. : 0661846619 Total des frais engagés : 2632,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Othman Lorabi
 Psychiatre - Psychothérapeute
 I.N.P.E : 091191544
 33, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
 Tél : 05 22 20 82 24 / Fax : 05 22 49 12 37
 Date de consultation : 29 NOV 2023
 Nom et prénom du malade : DADOUN HANAA Age :
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Troubles psychiques
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 29/11/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 NOV 2023	<i>empy</i>		400,00	Dr. Othman Korabi Psychiatre - Psychothérapeute I.N.P.E : 09191544 33, Rue Najib Mahroud - Casablanca Tel : 05 22 20 87 65 Fax : 05 22 49 12 37

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre Psychomédicateur
I.N.P.E : 09 191544
33, Rue Najib Mahoud Casablanca
Tel: 05 22 20 87 05 Fax: 05 22 49 12 37

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29/11/93	# 2232,40 DH

[illegible]

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS DENTAIRES

LOT
PER

PPV	73,40
LOT	
PPV	73,40
LOT	
PPV	73,40
PPV	73,40
LOT	
PPV	73,40
LOT	
PPV	73,40
LOT	
PER	

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
-------------------	---------------------	-------------

A diagram of a circular arch bridge. The bridge has a semi-circular arch with 11 piers numbered 1 through 11. Pier 1 is at the top, and piers 2 through 11 follow the curve of the arch. The bridge is oriented with four directions: H (top), B (bottom), D (left), and G (right). The piers are numbered 1 through 11 in a clockwise direction starting from the top.

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		H	
25533412	00000000	21433552	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	00000000	11433553	00000000
		B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Othman LORABI

Docteur d'Etat en Médecine de la faculté de Clermont Ferrand
Ancien Interne des Hôpitaux de Clermont Ferrand

PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE
THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE

Sur Rendez Vous



الدكتور الورابي عثمان

دكتور الدولة خريج كلية كليرون فيران (فرنسا)
طبيب داخلي سابق بمستشفيات كليرون فيران

متخصص في الأمراض العقلية
معالج نفسي معرفي و سلوكي

بالموعد

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél.: 0522 25 05 77

ORDONNANCE MEDICALE

Casablanca, le

29/11/23

Lot N°: 5580
EXP.: 01/25
PPV.: 259DH00

PPV.: 259DH00

PPV.: 259D130

372,00 (93,00 x 4)

1/ ANAFRANIL 75 g SR

1/2 cp - 00 - 1/2 cp
(82,70 x 6)

496,20 TEGRETO L 400 g

2 cp - 00 - 2 cp
(259,00 x 3)

3/ Quercel 300 g CP

2 cp le soir.

TEGRETO 2000

02 cp - 00 - 02 cp

02 cp 30 g

4/ Osmosine sirup - (Ne pas Dehorer)

5/ ELUS 2 per per si constipation

5/ ELUS (73,40 x 8) 2 cp au coucher

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre - Psychothérapeute
Tél : 091191544

Adresse: Immeuble «Art Office» 33, Rue Najib Mahfoud (Ex Ollier) Quartier Gauthier 20060 CASABLANCA

Tél : 0522 20 87 25 - Fax : 05 22 49 12 37 - الماكس : 20060 - الماكس : 20060 - الماكس : 20060
العنوان : عمارة "أرت أوفيس" 33، رقة نجيب موفود - الدار البيضاء - 20060 - الماكس : 20060 - الماكس : 20060 - الماكس : 20060

IF : 40477464 - Patente : 35509946 - ICE : 001764832000010

www.psychiatre.ma

6 118001 030071
Anafranin® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH